

LE CARNET / ANNONCES SI

LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DE LA DRÔME EN CONGRÈS

"Une pêche accessible à tous, notre mission première"



SAIN-T-SORLIN- EN-VALLOIRE

ensuite évoqué les changements intervenus depuis le dernier rendez-vous de 1985. "Depuis cette période, le débit de nos rivières ne cesse de baisser, le niveau moyen de la nappe phréatique de Manthes a baissé d'un mètre, depuis la fin des années 70. Les piscicultures ont continué parfois dans l'ilégalité la plus totale de prélever chaque année des millions de mètres cubes d'eau de la nappe phréatique, de colmater gravement les veuzes en leur rendant une eau chargée d'effluents

de la Drôme. Depuis cette période, le débit de nos rivières ne cesse de baisser, le niveau moyen de la nappe phréatique de Manthes a baissé d'un mètre, depuis la fin des années 70. Les piscicultures ont continué parfois dans l'ilégalité la plus totale de prélever chaque année des millions de mètres cubes d'eau de la nappe phréatique, de colmater gravement les

veuzes et d'orion" dépendantes de la fédération.

Laurent Trouillet, président de l'association "La truite des veuzes et d'orion" organisatrice du congrès, a

organiques".

Notre mission première, c'est la pratique d'une pêche accessible à tous". Le président Jean-Claude Monnet évoquait ensuite les effectifs, des ressources en eau avec un déficit global de pluviométrie proche de 60 % en ce début d'année. Pour le secteur spécifique de la Valloire, il évoquait des projets dangereux très consommateurs d'eaux comme le Center Parcs de Roybon, projet

avoir des conséquences directes au niveau qualitatif et quantitatif sur les eaux superficielles et sur la nappe. "Nous devons nous battre pour que l'on ne

limite de la Drôme.

Center Parcs : un projet qui inquiète

Patrick Royannez, vice-président du conseil général chargé de l'environnement, soulignait le travail de la fédération au niveau des

rivieres propres et de la protection de la qualité de l'eau. Il évoquait le projet du Center Parcs qui pourrait avoir des conséquences directes au niveau qualitatif et quantitatif sur les eaux superficielles et sur la nappe. "Nous devons nous battre pour que l'on ne

vienne pas troubler le breuvage de notre beau département.

Emmanuelle Anthoine, conseillère générale du canton se déclarait impressionnée "par la force représentée par les pêcheurs du département".

Marie-Hélène Thoraval, députée de la circonscription parlait entre autres du Center Parcs qualifié de "projet contraire au bon sens, au développement durable et à la protection du patrimoine naturel".

Jo GAY